

sans le savoir (1786) ; Découverte importante sur le vrai système de la constitution du clergé (1791) ; etc.

BONNAUD (Jacques-Philippe), général de la République, né en 1757, à Bras-de-Saint-Maximin, mort à Bonn en 1797. Général à l'armée du Nord (1792), il remporta de brillants avantages sur le duc d'York, seconda Pichegru dans la conquête de la Hollande, passa à l'armée de Sambre-et-Meuse et se distingua dans plusieurs affaires, notamment à Castel, où il couvrit la retraite de l'armée, et à Giessen, où il fut blessé mortellement. Son nom est inscrit sur les tables de bronze de Versailles.

BONNAY (François, marquis DE), homme politique et diplomate français, né en 1750, mort en 1825. Il était lieutenant des gardes du corps lorsqu'il fut nommé député suppléant aux états généraux par la noblesse du Nivernais. Il fut appelé trois fois aux fonctions de président de l'Assemblée nationale, et il montra beaucoup de dignité dans cette position difficile. Lors de l'arrestation du roi à Versailles, le marquis de Bonnay fut accusé d'avoir eu connaissance du projet de fuite, mais il parvint à se justifier. A quelque temps de là, il crut devoir émigrer, et lorsque, à la mort du fils de Louis XVI, Louis XVIII prit le titre de roi, ce prince l'attacha à son service et lui confia diverses missions. Après la seconde Restauration de 1815, il fut nommé pair de France, lieutenant général, membre du conseil privé et gouverneur de Fontainebleau. Le marquis de Bonnay était intimement lié avec le prince de Ligne, qui disait un jour en parlant de lui : « Croie désormais que vaudra aux apparences ! Regardez M. de Bonnay, il est dévot, il est marié, et cependant il a l'air, la taille, les dehors d'un incrédule et d'un célibataire. » Le marquis avait un esprit léger et d'une vivacité charmante. Un jour, se trouvant dans un salon, où, par manière de passe-temps, on jouait aux épithètes, il composa sur son ami la suivante :

Ici gît le prince de Ligne,
 Il est tout de son long couché,
 Jadis il a beaucoup péché,
 Mais ce n'était pas à la ligne.

De Bonnay publia, en 1789, un petit poème très-spirituel et très-ingénieux, sous ce titre : la *Prise des Annonciades*.

BONNAYE s. f. (bo-na-ïe). Bot. Genre de scrofulariées à fleurs blanches ou rouges, dont plusieurs espèces sont cultivées dans nos jardins.

BONNE s. f. (bo-ne — fém. de bon). Servante, domestique femme : *Prendre une bonne. Renvoyer sa bonne. Où est la bonne ? Appelez, sonnez la bonne. C'est par économie que je me suis retiré à Passy, dans une mansarde, sans bonne, et vivant à peu de frais.* (Béranger.) « Se dit particulièrement d'une fille chargée de soigner un enfant et de le promener : Une bonne d'enfant. Une petite bonne. Allez, petit, rejoignez votre bonne. Les soldats passent pour de grands suborneurs de bonnes d'enfants. Si, enfants, nos bonnes nous ont menés chez Séraphin, ne faut-il pas, à nous vieillards, les tableaux de l'avenir ? (Balz.)

Notre jeune marquis, que la bonne a nourri,
 Est un grand garnement, et j'en suis bien marri.

VOLTAIRE.

— *Bonne à tout-faire ou pour tout faire*, Servante seule chargée de tout le soin d'un ménage, et, par conséquent, appelée à des fonctions de plusieurs genres. Cette expression est souvent employée dans un sens piqués et qui fait allusion à des fonctions inavouées : *J'ai une manie, moi ; je vais prendre une bonne à tout faire.* (Alex. Dum.) Cette chanson ne laisse rien à apprendre sur les façons en pratique dans les cabarets ; sur les habitudes dissolues des chambrières, BONNES À TOUT FAIRE, comme dans nos modernes idylles. (Francis. Michel.) On trouve facilement, au prix de deux cent cinquante francs par an, des BONNES POUR TOUT FAIRE, et qui, par conséquent, sont aussi les somnambules. (L. Huart.) « On a dit plaisamment *bonne à laisser tout faire*, soit pour accuser les servantes de paresse, soit pour exprimer leur penchant à ne rien refuser.

— *Contes de bonnes*, Récits dont les bonnes amusent les enfants ; et, par anal., Récits puérils et sans vraisemblance.

BONNE, héroïne italienne, née d'une famille de paysans dans la Valteline, morte en Morée l'an 1466. Elle fut d'abord la maîtresse du capitaine parmesan Pierre Brunoro. Revêtue d'un costume d'amazone, elle suivit le capitaine sur divers champs de bataille, et, dans la guerre des Vénitiens contre François Sforza, duc de Milan, elle se signala par des traits de courage extraordinaires. Brunoro avait fini par en faire sa femme légitime, et, lorsqu'il mourut, Bonne ne lui survécut pas longtemps.

BONNE, reine de Pologne, morte en 1557. Elle était fille du duc de Milan, Jean Galéas Sforce. En 1518, elle épousa Sigismond I^{er}, roi de Pologne. Après la mort de ce prince, elle voulut se mêler du gouvernement, et causa d'assez graves embarras à son fils Sigismond-Auguste. Enfin elle quitta la Pologne et se retira dans le royaume de Naples, où elle possédait le duché de Bari.

BONNE (Rigobert), ingénieur et géographe français, né à Raucourt (Ardennes) en 1727, mort en 1794. Il assista, comme ingénieur, au siège de Berg-op-Zoom, en 1747. On lui doit : *Petit atlas maritime des côtes de la France* (Paris, 1762) ; *Tableau de la France*, en 27 cartes (1764) ; *Atlas pour l'Histoire philosophique de Raynal* ; *Atlas encyclopédique, pour l'Encyclopédie méthodique*, en collaboration avec Desmarests ; *Neptune américo-septentrional* (18 cartes in-fol.).

BONNE (François-Julien DE), magistrat belge, d'origine française, né à Bruxelles, en 1789. Nommé substitut en 1822 et juge en 1826, il se prononça, avec son collègue Herry, en faveur de MM. de Potter, Tielemant et autres inculpés dans un procès politique. Démissionnaire après la révolution de 1830, il représenta la ville de Bruxelles à la Chambre, de 1845 à 1848, et vota avec l'opposition libérale. Depuis, il a décliné toute candidature législative. Il est resté membre du conseil provincial. Collaborateur des *Archives de droit et de législation*, on lui doit une brochure ou mémoire en faveur du petit clergé : *De l'immovibilité des cures succursales* (1846).

BONNEAU s. m. (bo-no — de bonne et eau). Entremetteur de commerces illicites entre personnes de sexe différent. C'est le nom d'un personnage créé par Voltaire, et qu'il définit ainsi :

Pour colorer comme on put cette affaire,
 Le roi fit choix du conseiller Bonneau,
 Confident sûr et très-bon Tourangeau.
 Il eut l'emploi, qui certes n'est pas mince,
 Et qu'à la cour, où tout se peint en beau.
 Nous appelons être l'ami du prince ;
 Mais qu'à la ville, et surtout en province,
 Des gens grossiers ont nommé *maquereau*.

« Vil complaisant : BONNEAU politique, il se chargeait de toutes les missions.

— Pop. Niais, imbécile, nigaud : C'est un BONNEAU.

— Morceau de bois ou de liège qui flotte pour indiquer l'endroit où une ancre est mouillée.

BONNEAU (Jean-Yves-Alexandre), diplomate français, né à Montpellier en 1739, mort en 1805. Il était consul général de France en Pologne lors du démembrement de ce pays, et il s'est rendu célèbre par sa vive opposition à cet acte odieux. Profondément irritée contre lui, Catherine II le fit arrêter en 1794, lorsque Souwarow rentra à Varsovie. Après une captivité qui dura jusqu'à l'avenement de Paul I^{er}, Bonneau put revenir en France ; mais sa femme et sa fille étaient mortes du chagrin causé par la nouvelle de son arrestation et du sort qui l'attendait. Accablé par ce nouveau malheur, Bonneau succomba peu de temps après son retour.

BONNEAU (Alexandre), journaliste français, né le 26 avril 1820, à Exoudun (Deux-Sèvres). Son père, issu d'une famille dont plusieurs membres payèrent de leur vie leur foi au grand principe de la liberté de conscience, était protestant ; sa mère était catholique. Il termina à Toulouse des études qu'il avait brillamment ébauchées à Niort, et put se perfectionner à Strasbourg dans l'étude de la philosophie et des langues mortes. En 1842, nous le retrouvons à l'Ecole de droit à Paris, auditeur assidu de MM. Michelet et Quinet, et cherchant à marcher sur les traces de Victor Hugo. Cité avantagieusement dans le rapport sur le concours des jeux floraux, bien qu'il eût froissé plus d'une susceptibilité classique, il fit paraître un volume intitulé : *Odes et poèmes*. Malgré les encouragements de la critique, M. Bonneau, plus sévère qu'elle, retira l'édition de ce livre. Deux strophes d'une pièce intitulée *Découragement* feront comprendre la manière de l'auteur et ses sentiments à l'époque où il va se trouver aux prises avec les difficultés de la vie :

Mais qu'ai-je dit ? Allons, ô cœur pusillanime !
 Souffrez sans murmurer, que la vertu l'anime !
 O mon cœur, sois comme un rocher !
 Ne crains pas le courroux de la vague qui gronde ;
 Dans la fange d'en bas vois s'agiter le monde,
 Et défends-lui de t'approcher !
 Fais le bien pour le bien ! méprise la fortune !
 Elle est comme un ormeau transplanté sur la dune
 Où mugit le flot indompté ;
 Rien n'y fait refleurir la vigueur et la sève,
 Et l'arbre donne à peine à la stérile grève
 Un peu d'ombrage dans l'été.

En 1845, M. Bonneau entra dans l'administration coloniale en Algérie ; mais le climat, contraire à sa santé, l'obligea à revenir en France, où il s'occupa de travaux très-sérieux. Il étudia l'histoire progressive de l'humanité au point de vue de la fusion des races et du développement des idées à travers les systèmes philosophiques et religieux. Telle fut la base des connaissances qui ont alimenté ses travaux de polémique et d'érudition. Il fournissait de nombreux articles à l'*Encyclopédie du XIX^e siècle* et préparait une *Histoire des colonies primitives en Europe*, dans laquelle il essaye d'asseoir sur une base nouvelle l'histoire des civilisations occidentales, et l'*Histoire des Juifs*, au point de vue ethnographique, religieux et philosophique. La *Revue orientale* a publié des extraits de cet ouvrage.

En 1854, sans abandonner l'antiquité, M. Alexandre Bonneau se lança dans l'étude des questions modernes et fit ses premières armes à la *Presse*, en donnant une série d'ar-

ticles sur les intérêts politiques et commerciaux dans la mer Noire et dans l'Asie centrale. Il s'y occupa principalement des questions orientales, qui lui étaient familières. De tous les journalistes, c'est celui qui suivit le plus exactement cette fameuse campagne de l'Inde, qui préoccupa l'Europe de 1857 à 1858.

Une de ses idées favorites, c'est d'opposer une digue à l'ambition de la Russie et de régler pacifiquement la question d'Orient. Le moyen, d'après lui, c'est de refouler les Turcs en Asie, de métamorphoser Constantinople en une ville neutre européenne, et de laisser les nations slaves, roumaines et hellènes, se reconstituer sur les ruines de l'empire ottoman.

La *Presse* lui doit encore des considérations sur l'éducation physique, qu'il déplore de voir si négligée en France ; sur la constitution de l'Algérie ; sur la poésie, qu'il accuse d'être la source des superstitions. Une idée qui lui appartient en propre, qui eut un retentissement considérable et qui obtint en France l'honneur d'une discussion à la Chambre des députés, c'est le projet de substituer à l'inhumation, qu'il qualifie de barbare, la crémation, ou habitude de brûler les morts, usage renouvelé des temps antiques. Cette idée fit fuir en Angleterre, où se forma une société de crémation ; en France, elle rencontra peu de partisans ; nul n'est prophète en son pays.

M. Guérout, alors rédacteur principal de la *Presse*, confia en 1858 le bulletin politique à M. Bonneau, qui se chargea d'y prophétiser la guerre d'Italie. L'année suivante, en fondant l'*Opinion nationale*, il le chargea des mêmes fonctions, et depuis cette époque, nous assistons tous les jours, dans le bulletin politique de l'*Opinion*, à ses escarmouches en faveur des nationalités. Depuis 1863, il partage cette besogne avec M. Jules Labbé. C'est un terrible adversaire pour la cour de Rome et la Turquie, qu'il a attaquée dans deux brochures intitulées : *les Turcs et la civilisation*, *les Turcs et les nationalités*. « Le pouvoir temporel du pape est, d'après lui, une plaie saignante aux flancs de l'Eglise catholique, qu'elle avilit à la face du monde. » Cette phrase, considérée comme un outrage à un gouvernement étranger, valut un avertissement à l'*Opinion nationale*.

M. Bonneau collabora en même temps à la *Revue contemporaine* et dirigea la rédaction d'une grande publication, l'*Annuaire encyclopédique*, vaste recueil qui rend compte chaque année du mouvement universel de l'activité humaine dans toutes les branches des lettres, des sciences, des arts, de la politique, de l'industrie et du commerce.

M. Bonneau, dans la polémique, se distingue par l'énergie et la précision de la pensée et par une aptitude de style qui lui est propre, et qui rappelle certains tours de phrase de Saint-Simon. C'est une des plus vaillantes plumes de l'*Opinion nationale* et de la presse parisienne.

BONNE-CARRÈRE (Guillaume DE), homme politique, né à Muret (Languedoc) en 1754, mort en 1825. Il fut chargé d'une mission aux Indes (1783-1786), se lia avec Mirabeau, Dumas et les jacobins, au commencement de la Révolution, fut nommé en 1792 directeur du département politique, emprisonné pendant la Terreur pour des intrigues contre-révolutionnaires, et chargé sous le Directoire de différentes missions secrètes à l'étranger. Il remplit encore sous l'Empire la place de directeur de la police en Catalogne, et s'occupa ensuite d'entreprises industrielles.

BONNECHOSE (Henri-Marie-Gaston Bois-NORMAND DE), cardinal et sénateur, né à Paris en 1800. Il était avocat général à la cour royale de Besançon lorsque, en 1830, sous l'inspiration de l'abbé Bautain, dont il devint un des disciples intimes, il entra dans les ordres, professa l'éloquence sacrée à Besançon, s'adonna avec succès à la prédication, et devint, en 1843, supérieur de la communauté de Saint-Louis, à Rome. Nommé évêque de Carcassonne en 1847, transféré au siège d'Evreux en 1854, il fut appelé en 1858 à occuper le siège archiepiscopal de Rouen, et reçut le chapeau de cardinal en 1863. Devenu sénateur par le fait même de sa promotion au cardinalat, M. de Bonnechose s'est montré, comme tous ses collègues, le chaud partisan du maintien de la souveraineté temporelle du pape. Il a vivement protesté contre la politique qui a amené la convention du 15 septembre 1864, relativement à l'évacuation de Rome. Il a également pris la parole pour se plaindre de ce que le livre de M. Ronan sur la *Vie de Jésus*, et le roman du *Maudit* n'eussent pas été l'objet de poursuites judiciaires. Dans le cours de ces discussions, le cardinal, ayant à parler de l'attitude que les prélats attendent du clergé inférieur, prononça un mot qui fit sensation et qui est resté dans toutes les mémoires : *Le clergé, dit-il, est un régime ; il faut qu'il marche.* — M. de Bonnechose a écrit l'introduction d'un recueil de lettres de l'abbé Bautain, publié sous le titre de *Philosophie du christianisme* (1835, 2 vol. in-8°).

BONNECHOSE (François-Paul-Emile Bois-NORMAND DE), littérateur français, frère du précédent, né à Leyerdorp (Hollande) en 1801. Il servit sous la Restauration, mais donna sa démission d'officier d'état-major en 1830, et s'occupa dès lors exclusivement de

littérature. Louis-Philippe le nomma bibliothécaire du palais de Saint-Cloud, place qu'il conserva pendant toute la durée du règne. De 1850 à 1853, il a été également conservateur de diverses bibliothèques de la liste civile. On a de M. de Bonnechose une tragédie de *Rosemonde* (1826), qui eut quelque succès ; un poème, la *Mort de Bailly*, couronné par l'Académie en 1833 ; une *Histoire de France* (1834, 2 vol. in-12), adoptée dans l'enseignement et qui eut dix éditions ; les *Réformateurs avant la Réforme* (1844, 2 vol. in-4°), étude très-remarquable ; *Chances de salut et conditions d'existence de la société actuelle* (1850) ; *Histoire d'Angleterre* (1858-1859, 4 vol. in-8°), couronnée par l'Académie française ; *Géographie, physique, historique et politique de la France* (1863, in-8°). On lui doit également des biographies du Chevalier Bacon, de Thomas Becket, des brochures politiques, etc.

BONNECHOSE (Louis-Charles Bois-NORMAND DE), frère des précédents, né à Nîmèges en 1812, mort à Bourbon-Vendée en 1832. Charles X l'admit au nombre de ses pages en 1828 ; deux ans après, le page suivit ce prince dans l'exil, mais revint bientôt en France pour apporter des instructions secrètes aux royalistes des départements de l'Ouest. Il assista au désastre de la Péninsule, y montra beaucoup de courage et fut ensuite grièvement blessé dans une ferme, où il s'était retiré pour y passer la nuit. On le transporta dans une charrette à Bourbon-Vendée, où il mourut dans la journée.

BONNECORSE (Balthazar DE), poète, né à Marseille, mort en 1706. Il fut consul de France au Caire et en Phénicie, et composa, outre diverses poésies assez fades, la *Montre d'amour* (1666), suite de madrigaux sur l'emploi amoureux des heures, et que l'auteur du *Lutrin* fait figurer parmi les projectiles que les chanoines se jettent à la tête. Bonnecorse voulut lutter contre le terrible satirique ; il répondit par une misérable parodie, le *Lutrigot*, poème héroï-comique ; mais il ne mit pas les railleurs de son côté. Boileau ensevelit son médiocre adversaire sous le ridicule. Tout le monde connaît l'épigramme :

Venez, Pradon et Bonnecorse,
 Grands écrivains de même force, etc.

Les œuvres complètes de Bonnecorse ont été publiées sous le titre de *Poésies* (Leyde, 1720).

BONNECROY (Jean-Baptiste), dessinateur et graveur français, travaillait au milieu du XVII^e siècle, dans le goût de Lucas van Uden et de Louis de Vadder. On ne connaît de lui que huit estampes qui sont très-rares : *L'Enfant prodigue*, le *Troupeau près du hameau* (marqué I. B. F. Bonnecroix F.), le *Berger assis gardant son troupeau*, le *Bouvier et sa famille*, la *Pièce d'eau au bord du chemin*, la *Colline circulaire*, le *Berger au bord du bois*, le *Cheval effrayé*.

BONNE-DAME s. f. (bo-ne-da-me). Bot. Plante potagère, qui est une espèce d'arroche, et que l'on nomme aussi BELLE-DAME.

BONNE DÉSÉE, divinité latine dont le nom n'était connu que des femmes. Les uns l'ont prise pour Cybèle, Fauna, d'autres pour Ops ou Vesta, ou la Terre, etc. On la représente généralement comme intimement liée au dieu Faunus, dont on la fait fréquemment la sœur, la femme ou la fille, sous les différents noms de *Fauna*, *Falua* ou *Oma*. On la retrouve, de toute antiquité, honorée à Rome comme jouissant du don de prophétie et présidant à la chasteté. La *bonne déesse* était une divinité essentiellement féminine, dont le culte, réservé aux femmes, était rigoureusement interdit aux personnes de l'autre sexe. Faunus lui-même n'avait pu vaincre, raconte la tradition, l'aversion de la *bonne déesse* contre les hommes, qu'en prenant la forme d'un serpent (Cic., *De Harusp. resp.* 17 ; Varr. ap. Lactant., 1, 22). Elle ne rendait d'oracles qu'aux femmes, de même que Faunus n'en rendait qu'aux hommes. Cette sévère distinction établie entre le sexe permettrait de supposer à ce double culte une origine orientale, hypothèse qui du reste est confirmée par sa haute antiquité. Son sanctuaire était une grotte située sur l'Aventin et consacrée par une jeune vierge, Claudia (Ovide, *Fastes*, v. 148 et suiv.) ; cependant, à l'époque de Cicéron, elle avait un autre sanctuaire entre Aricia et Bovillæ (Cic., *Pro Milone*, 31). Chaque année, depuis Numa, au 1^{er} du mois de mai, il y avait en son honneur une grande cérémonie religieuse, qui s'accomplissait dans la maison du consul et du préteur, et à l'occasion de laquelle on faisait des sacrifices pour le salut et la prospérité du peuple romain tout entier. La fête était dirigée par les vestales, et naturellement les femmes seules étaient admises à y prendre part (Cicéron, *ad Att.*, 1, 13 ; Dion Cassius, xxxviii, 45). Tout ce qui rappelait l'idée du sexe masculin en était si soigneusement écarté, que le grand prêtre lui-même n'y assistait pas, et qu'on voyait les représentations d'hommes et d'animaux mâles. Longtemps ces mystères eurent un caractère solennel et religieux ; Cicéron les appelait les mystères des Romains par excellence, et lorsque Clodius les viola en s'y introduisant sous un déguisement féminin, pour séduire la femme de César, le scandale fut si grand, que le sénat ordonna d'en informer.

Les femmes qui prenaient part au culte mystérieux de la *bonne déesse* devaient se